



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 5 décembre 2011

LA STRATÉGIE VISANT LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DONNE DES RÉSULTATS, MAIS ELLE POURRAIT ÊTRE PLUS EFFICACE, SELON LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

(TORONTO) La Stratégie visant la réussite des élèves de l'Ontario a permis de réaliser des progrès continus vers la réalisation de l'objectif consistant à ce que 85 % des élèves du secondaire obtiennent leur diplôme, mais on pourrait en faire plus pour veiller à ce que les élèves acquièrent les connaissances et les compétences requises pour poursuivre des études postsecondaires ou occuper un emploi, selon ce que mentionne le vérificateur général Jim McCarter dans son *Rapport annuel 2011*.

« Dans l'ensemble, les initiatives de la Stratégie visant la réussite des élèves se sont avérées généralement efficaces, a déclaré M. McCarter aujourd'hui, après la parution du rapport. Cependant, le ministère de l'Éducation pourrait peaufiner le programme afin d'obtenir de meilleurs résultats et faire en sorte qu'encore plus d'élèves en profitent. »

Dans le cadre de la Stratégie, chaque conseil scolaire de l'Ontario reçoit des fonds pour offrir un soutien aux élèves qui risquent de décrocher. En 2010-2011, les conseils scolaires ont reçu au total près de 130 millions de dollars au titre des initiatives visant la réussite des élèves.

Le Ministère mesure le taux de diplomation au niveau secondaire en calculant le pourcentage d'élèves de 9e année qui obtiennent leur diplôme dans une période de cinq ans (au lieu d'une période d'études secondaires échelonnée sur quatre ans). Le taux de diplomation au niveau secondaire en Ontario a été de 81 % en 2009-2010, ce qui a constitué une amélioration marquée par rapport au taux de 68 % observé en 2003, année à laquelle la Stratégie a été instaurée.

Le vérificateur général fait notamment état des constatations suivantes :

- Le taux de diplomation aurait été de 72 % en 2009-2010 si le calcul avait été fondé sur la période normale d'études secondaires, qui s'échelonne sur quatre ans, au lieu du taux de 81 % sur une période de cinq ans déclaré par le Ministère. Par ailleurs, le taux de diplomation aurait été de 91 % si le Ministère s'était fondé sur l'obtention du diplôme à l'âge de 25 ans.
- Les conseils scolaires de l'Ontario recensent les facteurs de risque tels que le sexe, l'absentéisme et l'insuccès en classe pour identifier les élèves à risque et leur offrir du soutien. Cependant, d'autres administrations ont amélioré les taux de diplomation en orientant les mesures de soutien vers des groupes particuliers d'élèves en fonction de facteurs tels que l'origine ethnique, l'invalidité ou la situation économique.
- Certains stages en milieu de travail dans le cadre du Programme d'éducation coopérative ne semblaient pas constituer des solutions de remplacement adéquates aux exigences d'apprentissage du curriculum en classe. Par exemple, des élèves ont acquis des crédits au moyen de stages en travaillant notamment dans des boutiques de vêtements, des établissements de restauration rapide et des cafés.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Jim McCarter
Vérificateur général
(416) 327-1326

Christine Pedias
Communications
(416) 327-2336